



Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

FORUM DE DISCUSSION SUR LES PERCEPTIONS DES CANADIENS DE DIVERSES ORIGINES ENVERS LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

RAPPORT FINAL

LE 26 OCTOBRE 2007
TORONTO

Table des matières

Sommaire	1
Contexte	2
OBJECTIFS DU FORUM	2
MÉTHODOLOGIE	2
PROFIL DES PARTICIPANTS	3
PRÉSENTATION DU RAPPORT	3
Partie 1 : Cadre des discussions	4
1.1 UNE VISION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE	4
1.2 UN SURVOL HISTORIQUE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE	4
Partie 2 : Résultats des ateliers.	6
2.1 LA DUALITÉ LINGUISTIQUE, LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET L'IDENTITÉ CANADIENNE EN ÉVOLUTION	6
2.2 L'INTERACTION QUOTIDIENNE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE : QUELS SONT LES ENJEUX ET QUE DEVONS-NOUS FAIRE?	8
Partie 3 : Analyse et évaluation des résultats du forum	12
Conclusion	14
Annexe 1 : Programme du forum de discussion	15
Annexe 2 : Liste des participants et groupes d'atelier	16
Annexe 3 : Notes d'allocation de la très honorable Adrienne Clarkson	19

Sommaire

Le Commissariat aux langues officielles a organisé le 26 octobre 2007, à Toronto, un **Forum de discussion sur les perceptions des Canadiens de diverses origines envers la dualité linguistique**. Ce forum a réuni une trentaine de leaders de groupes ethnoculturels, de représentants d'associations et d'organisations multiculturelles ainsi qu'une dizaine de représentants du gouvernement œuvrant auprès des communautés ethnoculturelles. Le but de cette rencontre était d'obtenir une meilleure compréhension des enjeux et des perceptions des Canadiens de diverses origines, afin de développer une stratégie pour influencer les moyens d'action du gouvernement en matière de diversité culturelle et de dualité linguistique.

Le programme du forum de discussion a été bâti en fonction du profil et des attentes des invités qui ont échangé leurs perceptions au cours de deux ateliers et de plénières, à partir des thématiques suivantes :

- *la dualité linguistique, la diversité culturelle et l'identité canadienne en évolution;*
- *l'interaction quotidienne de la dualité linguistique et de la diversité culturelle.*

Le forum a été inauguré par la très honorable Adrienne Clarkson, coprésidente de l'Institut pour la citoyenneté canadienne et ancienne gouverneure générale du Canada. Son allocution présente sa *vision de la diversité culturelle et de la dualité linguistique du Canada*. Elle a été suivie d'un *survol historique de la dualité linguistique et de la diversité culturelle dans le contexte canadien*, présenté par M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles. Plus tard dans la journée, la jeune étudiante Lorena Ortega, lauréate du concours de l'organisme Le Français pour l'avenir, a témoigné de ses efforts pour apprendre les deux langues officielles et s'intégrer aux deux cultures. Elle a, en outre, fait ressortir les satisfactions et les bénéfices qu'elle tirait de ces démarches.

THÈME 1 : LA DUALITÉ LINGUISTIQUE, LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET L'IDENTITÉ CANADIENNE EN ÉVOLUTION

Lors de ce premier atelier, les participants ont défini des **valeurs fondamentales** de la société canadienne et ont fait ressortir comment elles étaient **complémentaires à la dualité linguistique**.

Par la suite, ils ont analysé en quoi ces valeurs posent des **défis en ce qui concerne la dualité linguistique** au Canada.

THÈME 2 : L'INTERACTION QUOTIDIENNE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE : QUELS SONT LES ENJEUX ET QUE DEVONS-NOUS FAIRE?

Les enjeux de l'interaction quotidienne de la dualité linguistique et de la diversité culturelle définis par les participants sont multiples.

- Il a été noté que les communautés ethnoculturelles soutiennent grandement le bilinguisme, mais qu'elles doivent se mobiliser pour prendre les mesures appropriées et exprimer leur vision de la dualité linguistique. La rareté des fonds et le manque d'information s'avèrent des facteurs limitatifs à leur participation et à leur épanouissement. Les communautés ethnoculturelles craignent de perdre la langue de leur pays d'origine.
- Pour les immigrants anglophones ou allophones, il n'y a pas d'intérêt (économique) à apprendre le français; de plus, les programmes d'immersion en langue seconde ne sont pas suffisamment appuyés.
- Il existe une distorsion entre la demande et l'offre de services en français; il est nécessaire de redéfinir la notion de francophone et d'offrir dans les communautés linguistiques minoritaires un meilleur accès au système d'éducation publique en français.

Les propositions des participants relatives aux **mesures à prendre** étaient adressées au gouvernement, à la communauté et au Commissariat.

- Les propositions visant le **gouvernement** s'articulent autour de l'identification et de la mise en œuvre de nouvelles stratégies susceptibles de promouvoir et de concrétiser la dualité linguistique par une coopération renforcée entre le gouvernement et les communautés.
- Il paraît nécessaire que les **communautés**, d'une part, s'engagent à répondre aux besoins des populations qu'elles desservent et à défendre leurs intérêts; et, d'autre part, s'organisent pour jouer plus efficacement un rôle de partenaire du gouvernement dans la réalisation des programmes visant la dualité linguistique.

- En ce qui concerne le **Commissariat**, les propositions visent des efforts de promotion et d'éducation pour renforcer le droit d'apprendre et le droit d'utiliser les deux langues officielles partout au Canada et l'accès aux services en français.

Au terme de cette journée de discussion, les participants ont procédé **à l'analyse et à l'évaluation des résultats du forum** à partir d'un formulaire qui leur a été remis. L'analyse des réponses fournies révèle un haut niveau de satisfaction des participants qui ont aussi offert des suggestions au Commissariat pour améliorer le format et le contenu des prochaines consultations qu'il se propose de tenir en 2008 sur le même sujet.

Contexte

OBJECTIFS DU FORUM

Le Commissariat aux langues officielles a tenu le 26 octobre 2007, à Toronto, le **Forum de discussion sur les perceptions des Canadiens de diverses origines envers la dualité linguistique**. Cet événement constitue une étape importante dans une démarche qui vise à doter le Commissariat des renseignements nécessaires pour élaborer une stratégie qui favorisera l'intégration de la diversité culturelle et de la dualité linguistique aux politiques fédérales.

Ce forum de discussion a été aussi l'occasion pour le Commissariat d'écouter des témoignages de l'expérience de la dualité linguistique au sein des communautés ethnoculturelles et de noter leurs préoccupations et intérêts. Le Commissariat a ainsi pu bénéficier d'un ensemble d'observations, de propositions et de recommandations susceptibles d'alimenter sa réflexion. Finalement, le forum aidera également le commissariat à consolider son réseau de partenaires œuvrant dans le dossier de la dualité linguistique et de la diversité culturelle.

MÉTHODOLOGIE

Le Commissariat aux langues officielles avait tenu, en octobre 2005, un forum réunissant un groupe d'experts, de penseurs et de leaders d'opinion pour réfléchir avec lui aux avantages d'une meilleure intégration de la dualité linguistique et de la diversité culturelle dans l'équation du développement de la société canadienne et du Canada. Au terme de ce forum, un ensemble de recommandations avait été formulé au Commissariat, dont celle de consulter les représentants des communautés ethnoculturelles sur cette thématique. Le forum d'octobre 2007 fait suite à cette recommandation et constitue une première étape de ces consultations.

En préparation, le Commissariat a soumis à ses invités un questionnaire préparatoire au forum pour avoir une meilleure connaissance de leur profil et de leurs perceptions de la dualité linguistique afin d'organiser les activités de la journée de discussion. Il a aussi soumis à leur attention, un *Document de réflexion* pour les aider à se préparer à répondre aux questions et à réagir aux propos susceptibles d'être soulevés durant le forum.

Le programme du forum de discussion (voir l'annexe 1) a donc été bâti en fonction de ces éléments. Les participants ont été invités à partager leurs perceptions de la dualité linguistique lors des ateliers, des plénières et des périodes de discussion qui se sont déroulés au cours de la journée. Les participants ont été répartis également, en quatre groupes de travail prédéterminés afin d'en assurer l'hétérogénéité. Les discussions ont porté sur :

- 1) la dualité linguistique, la diversité culturelle et l'identité canadienne en évolution;
- 2) l'interaction quotidienne de la dualité linguistique et de la diversité culturelle.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Le Commissariat a invité 30 personnes à participer à ce premier forum de discussion, dont des leaders engagés auprès des principaux groupes ethnoculturels, des représentants d'associations multiculturelles et d'organisations qui offrent des services d'intégration aux nouveaux Canadiens. Le Commissariat a aussi offert à dix représentants du gouvernement œuvrant dans les domaines de la diversité culturelle et de la dualité linguistique de venir écouter et partager les réflexions de ces représentants.

Le profil des invités, tiré d'une analyse des résultats du questionnaire préparatoire au forum, a été présenté par M^{me} Catherine Scott, directrice générale par intérim des Politiques et des Communications au Commissariat aux langues officielles. L'analyse révèle que les participants au forum, étant de l'Ontario, parlaient tous anglais; 54 p. 100 d'entre eux étaient officiellement bilingues puisqu'ils ont déclaré parler l'anglais et le français, et 46 p. 100 parlaient une autre langue. Ils étaient d'origines diverses; environ les deux tiers (67 p. 100) étant nés à l'extérieur du Canada, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Asie et au Moyen-Orient ainsi qu'en Afrique.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Le rapport est divisé en trois parties.

- La première partie résume l'allocation d'ouverture du forum, par la très honorable Adrienne Clarkson, coprésidente de l'Institut pour la citoyenneté canadienne et ancienne gouverneure générale du Canada. Cette allocution présentait sa vision de la diversité culturelle et de la dualité linguistique du Canada. Elle a été suivie d'un survol historique de la dualité linguistique et de la diversité culturelle dans le contexte canadien présenté par M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles.
- La deuxième partie rend compte des résultats des travaux d'ateliers, lesquels étaient articulés autour des deux thèmes suivants :
 - *Thème 1 : la dualité linguistique, la diversité culturelle et l'identité canadienne en évolution;*
 - *Thème 2 : l'interaction quotidienne de la dualité linguistique et de la diversité culturelle.*
- La troisième partie du rapport présente l'analyse et l'évaluation des résultats du forum à partir du formulaire d'évaluation rempli par les participants. Elle comprend des suggestions au Commissariat pour améliorer le format et le contenu des prochaines consultations portant sur le même sujet.

Partie 1 Cadre des discussions

« LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET LA RÉALITÉ DE LA DIVERSITÉ CANADIENNE SONT DEUX CHOSES QUI ME SEMBLENT ESSENTIELLES À NOTRE IDÉE DE NOUS-MÊMES COMME CANADIENNES ET CANADIENS. »

LA TRÈS HONORABLE ADRIENNE CLARKSON, LE 26 OCTOBRE 2007.

1.1 UNE VISION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

Dans son allocution, la très honorable Adrienne Clarkson a fait part de sa vision de la diversité culturelle et de la dualité linguistique au Canada. Son témoignage a porté sur les conditions de son arrivée au pays, le rôle joué par ses parents dans son intégration à la société canadienne, son cheminement dans l'appropriation des valeurs de cette société et sa préoccupation pour leur sauvegarde.

M^{me} Clarkson a fait ressortir que le cours de sa vie a suivi largement le parcours historique de l'évolution récente du Canada en matière de diversité culturelle et de dualité linguistique. Pour elle, la langue est un facteur de cohésion sociale et de construction identitaire, et facilite la compréhension mutuelle. Parler la langue du pays, c'est un choix judicieux que font de nombreux immigrants pour s'intégrer à la société d'accueil et tirer le meilleur parti de ce qu'elle peut leur offrir. Puisque le Canada s'est doté de deux langues officielles, parler l'anglais et le français s'avère la meilleure façon d'entrer dans la culture canadienne et de partager la vie des Canadiens déjà installés.

En acceptant de devenir des citoyens canadiens, les immigrants endossent les valeurs que se sont données les Canadiens au cours des siècles, sans guerre ni révolution, mais avec beaucoup de réflexion et de négociation. Les nouveaux citoyens doivent savoir qu'une fois qu'ils ont adopté le Canada comme pays, ils sont solidairement responsables des décisions bonnes ou mauvaises qui y sont prises; d'où leur intérêt à connaître son histoire.

M^{me} Clarkson estime qu'une des valeurs importantes du Canada est son bilinguisme. Le choix des deux langues officielles tire ses racines dans la fondation même du pays. L'apprentissage et l'usage tant du français que de l'anglais doivent être accessibles et les citoyens déjà établis ou récemment arrivés doivent se sentir à l'aise partout au Canada.

Elle a invité tous les Canadiens à réfléchir ensemble sur l'histoire du pays, ses valeurs fondamentales et les moyens que chacun peut prendre individuellement et collectivement pour contribuer à faire du Canada un pays où il fait bon vivre.

1.2 UN SURVOL HISTORIQUE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Dans ses mots d'introduction, le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser, a fait remarquer que les deux dernières gouverneuses générales du Canada sont le symbole de la diversité culturelle et de la dualité linguistique du pays. Par la suite, il a fait ressortir les principaux jalons historiques qui ont marqué l'évolution du Canada vers la dualité linguistique, puis a partagé avec l'auditoire ses observations et sentiments sur le rôle que la diversité culturelle peut jouer dans l'édification du Canada de demain.

A) Jalons de la dualité linguistique

1963 – La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est créée dans un contexte historique tumultueux, marqué par une incompréhension profonde entre le Québec et le reste du Canada. Les travaux de la Commission ont finalement débouché sur un nouveau partenariat par l'intermédiaire duquel le gouvernement du Canada acceptait de fonctionner plus efficacement dans les deux langues officielles en même temps que les provinces anglaises étaient encouragées à offrir plus de services publics dans la langue minoritaire quand le nombre le justifiait. La Commission a aussi recommandé que la contribution et l'héritage des autres communautés ethnoculturelles au Canada soient mieux reconnus.

« QUARANTE ANS PLUS TARD, APRÈS DEUX RÉFÉRENDUMS SUR L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC ET DES CENTAINES D'ÉDITORIAUX, LA MAJORITÉ DES CANADIENS DE TOUTES LES PROVINCES ADHÈRENT AU PRINCIPE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE CANADIENNE, TOUT COMME ILS RECONNAISSENT LA NATURE MULTICULTURELLE DU PAYS QU'ILS ONT BÂTI. L'APPUI EN FAVEUR DU BILINGUISME S'ÉLÈVE MAINTENANT À 80 P. 100 AU PAYS, ET UNE MAJORITÉ DE CANADIENS SONT SATISFAITS DES NIVEAUX D'IMMIGRATION ACTUELS. »

1967 – Pierre Elliott Trudeau, alors ministre de la Justice, a introduit les deux principes qui devaient par la suite guider le gouvernement dans toutes les démarches visant les questions de droits linguistiques : « le droit d'utiliser et le droit d'apprendre » une langue officielle de son choix.

1969 – Deux ans après le premier rapport de cette commission royale, le gouvernement a adopté la *Loi sur les langues officielles* qui a établi une obligation légale pour que le gouvernement serve tous les Canadiens dans la langue officielle de leur choix. Le but de cette loi est double : il s'agit de protéger les communautés minoritaires, à savoir les communautés anglophones au Québec et les communautés francophones dans le reste du pays, et de faire en sorte que les 4 millions d'unilingues francophones reçoivent la même qualité de services que les 20 millions d'unilingues anglophones. Le bilinguisme officiel repose donc sur la réalité de deux communautés qui sont fondamentalement unilingues. La politique fédérale de langues officielles, le gouvernement fédéral et le Commissariat aux langues officielles représentent un pont entre ces deux communautés, un pont qu'on essaie toujours d'élargir.

1982 – La *Charte canadienne des droits et libertés* est venue renforcer les droits en matière d'égalité et de langues. Elle reconnaît le droit des communautés en situation minoritaire de faire instruire leurs enfants aux niveaux primaire et secondaire dans la langue de la minorité.

1988 – La *Loi sur les langues officielles* est réécrite pour la rendre conforme à la *Charte canadienne des droits et libertés*, puis elle est modifiée en novembre 2005 pour renforcer les droits des communautés, pour donner une obligation légale au gouvernement fédéral de prendre des mesures positives soutenant la vitalité des communautés de langues officielles en situation minoritaire et pour promouvoir la dualité linguistique. Cette dernière mesure a créé une nouvelle dynamique dans les relations du gouvernement fédéral avec les communautés en situation minoritaire.

B) Diversité culturelle

M. Fraser a démontré que la démarche canadienne vers la diversité culturelle a suivi un parcours parallèle à celui de la dualité linguistique. En 1971, le gouvernement du Canada développe une politique multiculturelle dans le cadre général de la dualité linguistique. Puis en 1988, il adopte la *Loi sur le*

multiculturalisme. Le gouvernement adopte cette loi alors qu'il procède à la modification de la *Loi sur les langues officielles* tel qu'il a été mentionné et travaille à la *Loi sur la citoyenneté*. Le Canada d'aujourd'hui est constitué de diverses identités culturelles, mais l'anglais et le français demeurent ses deux langues de communication. Les politiques sur le bilinguisme et le multiculturalisme sont basées sur le droit, mais elles reposent aussi sur les valeurs canadiennes.

M. Fraser a observé que les jeunes d'aujourd'hui ont un horizon plus large et sont avides de connaître d'autres cultures et d'acquérir la maîtrise d'autres langues après avoir appris la langue seconde. Pour lui, il est évident que la connaissance des deux langues officielles apporte une meilleure compréhension du pays, de son histoire, de sa culture; mais aussi, une plus grande sensibilité et ouverture aux autres cultures. Le bilinguisme n'est donc pas une barrière au multiculturalisme, il est plutôt un pont pour accéder au monde.

M. Fraser estime que la diversité culturelle de la société canadienne découle directement de la croissance continue de la population immigrante qui s'est produite au cours des dernières décennies. C'est en partie l'ouverture et l'esprit d'accommodement issus de l'évolution des deux grands groupes linguistiques du Canada qui ont favorisé l'immigration et la diversité au sein de la population canadienne.

« LE FAIT QU'IL Y AIT DEUX LANGUES OFFICIELLES AU CANADA CONTRIBUE À L'EXPRESSION DE LA DIFFÉRENCE ET, D'APRÈS MOI, LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LA DUALITÉ LINGUISTIQUE S'IMPOSENT COMME DEUX GRANDES VALEURS CANADIENNES, DES VALEURS COMPLÉMENTAIRES. »

M. Fraser se dit convaincu que la proportion d'immigrants au sein de la population canadienne va s'accroître au cours des prochaines années. Les Canadiens sont favorables à la croissance du nombre de nouveaux arrivants. Le gouvernement devra donc faire la promotion de la dualité linguistique auprès des nouveaux arrivants et la population canadienne devra modifier son approche pour être plus inclusive quant à la diversité culturelle.

M. Fraser a terminé sa présentation en exposant les thèmes des deux ateliers et les questions qu'ils sous-tendent. Il a souhaité qu'au terme de la journée, certaines réponses leur soient trouvées.

Partie 2 Résultats des ateliers

« POUR COMPRENDRE UNE LANGUE, IL SUFFIT DE L'APPRENDRE,
MAIS POUR COMPRENDRE LA CULTURE, IL FAUT PASSER PAR LA LANGUE. »

LA TRÈS HONORABLE ADRIENNE CLARKSON, LE 26 OCTOBRE 2007.

Atelier 1

« LE CANADA AYANT PROFONDEMENT CHANGÉ AU COURS DES 35 DERNIÈRES ANNÉES, LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE ONT ÉTÉ, À BIEN DES ÉGARDS, LE REFLÈT ET LE MOTEUR DES CHANGEMENTS SURVENUS... CES CHANGEMENTS SE POURSUIVront AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE À CAUSE, NOTAMMENT, DE L'IMPORTANCE ACCRUE DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU PAYS*.» DÈS LORS, IL DEVIENT UTILE DE PRÉCISER ENSEMBLE QUELLES SONT LES VALEURS FONDAMENTALES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'AUJOURD'HUI.

*COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES,
DOCUMENT DE RÉFLEXION, OCTOBRE 2007.

2.1 THÈME 1 : LA DUALITÉ LINGUISTIQUE, LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET L'IDENTITÉ CANADIENNE EN ÉVOLUTION

Lors du premier atelier, les participants ont été invités à discuter de trois questions :

- 1) À votre avis, quelles sont les **valeurs fondamentales** de la société canadienne d'aujourd'hui?
- 2 a) Comment ces valeurs sont-elles **complémentaires** à la **dualité linguistique** canadienne?
- 2 b) En quoi ces valeurs posent-elles des **défis en ce qui concerne la dualité linguistique** du Canada?

Résumé des discussions

1) Les **valeurs fondamentales** de la société canadienne d'aujourd'hui ont été définies et discutées au sein des groupes de travail lors de « remue-méninges » en début d'atelier. Les valeurs cernées par la majorité, sinon par tous les groupes, sont :

Dualité linguistique, bilinguisme	Diversité culturelle, multiculturalisme
Ouverture du pays aux autres peuples	Inclusion, respect mutuel, tolérance, acceptation de l'autre
Démocratie, recherche de la paix, sécurité	Libertés individuelles sous plusieurs aspects, tant de l'expression, de la religion, que du mouvement
Justice pour tous, les règles de droit sont appliquées dont l'égalité et l'équité, l'égalité entre les sexes	Accès et équité pour tous, droit d'être servi dans la langue officielle de son choix

2 a) Les participants estiment que **ces valeurs sont complémentaires**, à bien des égards, à la dualité linguistique. Celle-ci est difficilement dissociable de la diversité culturelle; elles présentent des intersections multiples.

- Le Canada, en prenant la décision d'adopter **deux langues officielles, le français et l'anglais**, a ouvert aux Canadiens les portes de l'Europe, puis du monde. Il leur a offert la possibilité de vivre dans les deux langues et d'accéder ainsi à deux cultures. Le bilinguisme, qui voulait accommoder le mieux vivre ensemble des deux peuples fondateurs du Canada, a été à la base de la diversité culturelle d'aujourd'hui, puisqu'il a permis aux Canadiens de s'intéresser à plusieurs cultures et de communiquer avec plusieurs civilisations. Dans le contexte de la mondialisation, c'est un avantage certain pour les Canadiens et le Canada.
- Si le **bilinguisme** a été un pont pour arrimer les cultures des deux peuples fondateurs, il a aussi **préparé le terrain au multiculturalisme puis à la diversité culturelle**. Les valeurs d'acceptation, de tolérance et d'ouverture aux autres cultures

qui en ont découlé, se sont avérées des facteurs favorables à la paix nationale. Le Canada peut se positionner sur la scène internationale comme un gardien et un promoteur de la paix. Cette valeur canadienne internationalement reconnue a attiré vers ce pays un nombre important d'immigrants à la recherche d'une terre d'accueil.

- La **dualité linguistique favorise le multiculturalisme**, car apprendre une autre langue est une démarche personnelle, éducative qui mène à la compréhension d'une autre culture. Dès lors que l'on reconnaît les difficultés d'apprentissage d'une autre langue, on est porté à valoriser le bilinguisme, à passer outre les accents variés des immigrants et à reconnaître l'importance de leurs efforts d'intégration. La dualité linguistique favorise donc le respect, l'acceptation, l'empathie **et mène au dialogue interculturel**.
- Le **multiculturalisme représente une valeur moderne** qui devient la nouvelle norme, en particulier pour les jeunes qui sont plus ouverts à accepter, et même à promouvoir, la diversité. Ces jeunes ont dépassé le simple bilinguisme pour maintenant s'intéresser au multilinguisme qui représente pour eux un avantage social et économique important **dans un monde changeant, tourné vers la mondialisation**.
- Le bilinguisme est un avantage pour les immigrants allophones et leurs enfants. Il les encourage à acquérir ces outils de communication qui **facilitent leur intégration et aident à leur mobilité sociale, économique en plus de favoriser leur participation citoyenne**. Les centres d'apprentissage des langues officielles et les écoles d'immersion favorisent cet apprentissage. À remarquer que les enfants maîtrisent beaucoup plus rapidement que leurs parents les langues étrangères; ils sont donc un groupe ciblé pour l'apprentissage des deux langues officielles.

2 b) **En ce qui concerne la dualité linguistique**, les participants considèrent que le principal défi du Canada est de résorber ses contradictions internes. Ce pays, dont le riche passé historique permet d'entrevoir un avenir prometteur, est en proie à des tiraillements entre les deux groupes linguistiques mais aussi avec les immigrants. Il lui faut notamment **harmoniser l'application de ses politiques à ses valeurs fondamentales** et rendre disponibles à l'échelle nationale les ressources financières et les moyens requis pour la réalisation des programmes de formation linguistique et d'accessibilité des services en français.

- Le Canada doit **apprendre de ses erreurs**. Certains groupes n'ont pas eu la possibilité de conserver leur langue et leurs coutumes comme ce fut le cas pour les Premières nations. Le défi est de faciliter et de négocier avec elles leur intégration à la société canadienne au sein de laquelle les valeurs de compréhension mutuelle, d'inclusion et d'acceptation de l'autre, d'égalité des chances et l'équité sont fondamentales.
- La **résistance aux changements** constitue aussi un défi. Nous résistons à ce que les nouveaux venus et les jeunes nous apportent, sous le fallacieux prétexte que nous protégeons les valeurs canadiennes. Or, ces valeurs sont celles de la compréhension et de l'ouverture à la diversité, de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, de la liberté de parole, de religion, etc.
- Il y a un **écart entre les aspirations et la réalité**. On parle de faciliter l'accès à l'autre langue officielle tant pour l'apprentissage que l'usage. Or, il n'en est rien dans de grandes régions du Canada, particulièrement en ce qui concerne la langue française. Il y a plusieurs barrières à l'apprentissage d'une langue seconde pour les enfants. On pense, entre autres, au manque d'accès aux programmes d'immersion où il y a un énorme besoin. Pour ce qui est des adultes, serait-il possible de financer des programmes d'apprentissage de la deuxième langue officielle?
- Le programme des langues officielles est **géré par des lois et des règlements**; son application ne respecte pas nécessairement les valeurs fondamentales d'ouverture, d'accueil et de justice pour tous. Une évolution dans la culture bureaucratique est nécessaire, notamment en ce qui concerne la désignation de francophones et de non-francophones. En effet, les critères d'admissibilité pour l'accès à certains services en français sont parfois basés sur la langue maternelle. De nombreux immigrants, nettement francophones mais n'ayant pas le français comme langue « maternelle » ne sont pas autorisés, de ce fait, à envoyer leurs enfants dans une école française publique.
- La **présence des francophones** dans les régions minoritaires **s'amenuise** à mesure où ils s'assimilent à la majorité anglophone, en raison des difficultés qu'ils éprouvent à vivre ou même à être servis en français.

- La dualité linguistique est aussi **soumise aux réalités régionales et territoriales**. Bien que le Canada soit bilingue, les provinces et les territoires ne le sont pas nécessairement et n'offrent pas à leurs citoyens, dont les immigrants, suffisamment d'occasions pour le devenir. Les immigrants ont alors des marches élevées à gravir pour apprendre une langue seconde. Pourtant, l'apprentissage de la langue seconde est une question de mobilité et d'accessibilité à des perspectives économiques dont les provinces et les territoires auraient intérêt à se prévaloir.
- La **conservation des langues patrimoniales** est aussi un défi pour les communautés ethnoculturelles. Au Canada, on encourage les immigrants à conserver leur culture. Cependant, l'apprentissage de la langue des parents n'a pas le soutien institutionnel pour en maintenir la pratique. De plus, il semble s'être introduit une hiérarchie entre l'anglais, le français et les langues patrimoniales. Certains enfants des communautés ethnoculturelles font même le choix de ne pas parler leur langue patrimoniale, ils s'en tiennent à l'anglais ou au français ou aux deux.

Atelier 2

DANS SON RAPPORT ANNUEL 2005-2006, LE COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES RECOMMANDAIT AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL QUE LA MINISTRE DES LANGUES OFFICIELLES AMORCE UN DIALOGUE AVEC LES INTERVENANTS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE AFIN DE TROUVER DES MESURES À PRENDRE POUR INTÉGRER CES DEUX VALEURS FONDAMENTALES QUE SONT LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE AUX POLITIQUES FÉDÉRALES.

LE DEUXIÈME ATELIER INVITAIT DONC LES PARTICIPANTS À DISCUTER DE LEURS EXPÉRIENCES PERSONNELLES PAR RAPPORT À CES DEUX VALEURS ET À PROPOSER DES PISTES D'ACTION POUR L'AVENIR.

En introduction au deuxième atelier, les participants ont pu écouter le témoignage d'une jeune immigrante, M^{lle} Lorena Ortega. Allophone à son arrivée au Canada en 2002, elle a su saisir les occasions offertes par le système canadien pour apprendre rapidement les deux langues officielles en s'intégrant aux deux cultures : francophone, au Québec, et anglophone, en Ontario. Elle

a présenté ses perceptions de la dualité linguistique et de la diversité culturelle, à partir de sa propre expérience. Lauréate en 2006 du prix de l'organisme le Français pour l'avenir, elle peut aujourd'hui communiquer dans les deux langues officielles. Elle dit regarder l'avenir avec sérénité et bonheur, sachant qu'elle a des choix devant elle, tant pour ses études que pour son travail, grâce à son bilinguisme et à sa familiarité avec les deux cultures linguistiques du Canada.

2.2 THÈME 2 : L'INTERACTION QUOTIDIENNE DE LA DUALITÉ LINGUISTIQUE ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE : QUELS SONT LES ENJEUX ET QUE DEVONS-NOUS FAIRE?

Pour le deuxième atelier, la composition des groupes est demeurée la même que celle au premier atelier. Les participants ont été invités à répondre aux deux questions suivantes :

- 1) Dans votre quotidien, est-ce que l'interaction de la diversité culturelle et de la dualité linguistique soulève des enjeux pour vous ou votre communauté?
- 2) Quelles mesures peuvent ou devraient être prises pour améliorer l'interaction de la diversité culturelle et de la dualité linguistique?

Résumé des discussions

1) Les enjeux

Les participants ont admis d'emblée que les **enjeux** de l'interaction quotidienne de la dualité linguistique et de la diversité culturelle rejoignent à plusieurs égards les défis définis lors du premier atelier :

Capacité de mobilisation des communautés ethnoculturelles

- Les communautés ethnoculturelles soutiennent grandement la dualité linguistique, mais elles n'ont pas la capacité de se mobiliser pour prendre les mesures appropriées et exprimer leur vision de à cet égard. Les participants estiment qu'elles doivent s'organiser pour être valorisées comme une contribution inestimable à la culture canadienne, aussi bien francophone qu'anglophone, puisqu'elles offrent de nouvelles perspectives, de nouvelles valeurs à partager. De plus, elles doivent se positionner auprès des communautés franco-ontariennes et établir avec elles des alliances stratégiques pour se prévaloir (compte tenu de leur important accroissement numérique) de leur pouvoir de négocier la disponibilité de services publics adéquats.

Manque de promotion auprès des communautés ethnoculturelles et d'information à leur sujet

- Le manque d'information s'avère aussi un enjeu important, car c'est à partir de l'information disponible sur les communautés ethnoculturelles que le gouvernement et les organisations communautaires peuvent déterminer et mettre en place des services qui répondent aux besoins précis de ces communautés. L'information circule difficilement, et les médias, qui pourraient faciliter ce phénomène, n'ont pas tendance à la transmettre aux communautés, particulièrement aux communautés francophones. Ils pourraient mieux contribuer à disséminer l'information sur les organisations œuvrant au sein des communautés et sur les services que ces dernières offrent à la population et aux immigrants. Ils ont aussi un rôle important à jouer dans la promotion des histoires de réussite des communautés ethnoculturelles. Malheureusement, les récits à sensation prennent trop souvent le pas et véhiculent une vision négative des communautés ethnoculturelles.

Financement pour le multiculturalisme

- Le financement des politiques relatives aux langues officielles par le gouvernement fédéral montre que le bilinguisme officiel est appuyé, alors que le financement du multiculturalisme est décroissant depuis quelques années. Il existe sur le plan des politiques gouvernementales un soutien pour la dualité linguistique, laquelle est vue comme une porte d'entrée pour l'acceptation interculturelle. Toutefois, le financement et les outils ne sont pas disponibles pour relier les intérêts du bilinguisme et ceux du multiculturalisme. Les membres des communautés ethniques veulent bien devenir bilingues, mais ils ont aussi d'autres priorités, dont l'intégration économique et la conservation de leur patrimoine linguistique. Le désir est là, mais les mécanismes pour faciliter la jonction de ces valeurs sont peu performants.

Pourquoi le français?

- Pour bien des immigrants anglophones ou allophones, il n'y a pas d'intérêt économique à apprendre le français. Aucune obligation ne leur est imposée d'apprendre une langue seconde pour devenir un citoyen canadien. Cette obligation existe seulement pour ceux qui veulent intégrer la fonction publique à un certain degré de responsabilité ou pour ceux qui intègrent les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Le secteur privé exige de l'immigrant qu'il s'exprime en anglais. D'ailleurs, les fonds ne sont pas disponibles pour permettre aux immigrants, une fois devenus Canadiens, d'apprendre le français.

Enseignement dans la langue française

- Il faut un meilleur accès au système d'éducation publique en français. L'article 23 de la *Charte* est vu comme trop restrictif dans sa définition de qui est francophone. Il a pour conséquence de limiter dramatiquement et injustement l'accès de nombreux enfants à l'éducation en français.

Enseignement du français langue seconde

- Les programmes de promotion du français comme langue seconde, tels les programmes d'immersion, ne sont pas suffisamment appuyés. Par exemple, seulement 6 p. 100 des élèves des écoles anglophones de l'Ontario en bénéficient. Il semble y avoir de gros écarts entre l'offre et la demande pour les programmes d'immersion en Ontario.

Fragilité du fait français

- La faible disponibilité des services en français est un enjeu d'importance. En Ontario, les services offerts à la population par les gouvernements ne sont pas toujours disponibles en français.
- Certains participants ont soulevé le fait que le français est pratiquement inexistant à Toronto comme instrument d'intégration des nouveaux arrivants. Les francophones s'intègrent donc à la communauté anglophone où les services sont plus disponibles et mieux répartis sur le territoire. Les organisations communautaires œuvrant auprès des immigrants francophones indiquent que la non-disponibilité en français des services existants en anglais provoque un malaise à l'égard du demandeur, car on doit le guider vers le service en anglais. Lorsque l'on sait déjà que le fait français se fragilise en Ontario, c'est une véritable déception que d'orienter les demandeurs vers des services en anglais.
- De plus, là où le service en français existe, il est trop souvent de piètre qualité. Ainsi, plusieurs Canadiens qui croient que les services en français sont de moindre qualité que ceux offerts en anglais ne font plus de demande en français. Tous les ordres de gouvernement devraient réviser leur système de prestations de services en s'assurant de refléter les profils linguistiques de leurs bénéficiaires.
- Les méthodologies utilisées pour évaluer le nombre des francophones au Canada ne tiennent pas compte du fait que de nombreux immigrants, en provenance

notamment d'Afrique francophone, n'ont pas le français comme « langue maternelle ». Ces immigrants sont inscrits dans les statistiques comme anglophones ou allophones, et cette façon de procéder nuit à la visibilité des communautés francophones à Toronto. Il s'y développe donc des contraintes et un manque d'occasions de vivre en français.

Changements dans les priorités du gouvernement

- Les priorités du gouvernement changent avec les années ainsi que les programmes de financement qui accompagnent leur mise en œuvre. Les citoyens et les communautés qui se sont mobilisés pour leur réalisation voient leurs efforts s'effriter par manque de moyens en l'absence de soutien financier du gouvernement. Les participants estiment cependant qu'avec un engagement citoyen conséquent, ceux-là peuvent exiger que les priorités nationalement reconnues et protégées (telles que la dualité linguistique et la diversité culturelle) continuent à être financièrement soutenues par le gouvernement.

2) Les mesures à prendre

Les propositions des participants relatives aux mesures à prendre ont été regroupées; elles s'adressent au gouvernement, à la communauté et au Commissariat.

À l'échelle du gouvernement

- Appuyer le **développement du leadership dans les communautés ethnoculturelles**, définir et mettre en œuvre de nouvelles stratégies susceptibles de renforcer la dualité linguistique par une coopération renforcée entre le gouvernement et ces communautés.
- Inciter le **ministère de l'Éducation de l'Ontario** à tenir davantage compte des nouveaux Canadiens et Canadiennes. Encourager également la reconnaissance et le financement des écoles françaises pour répondre aux besoins de la population francophone qui s'agrandit et qui gagnerait à être plus visible et revendicatrice.
- Dans le cadre d'un partenariat avec les organisations gouvernementales, encourager l'établissement d'un **organisme « parapluie » national** qui coordonnerait l'action des communautés et des organisations ethnoculturelles pour faire la promotion de la dualité linguistique.

- Encourager et promouvoir la dualité linguistique, non seulement par le **gouvernement fédéral, mais aussi par les gouvernements provinciaux, territoriaux et les municipalités**.
- Encourager le **gouvernement fédéral et les organisations** qui agissent en son nom à renforcer les programmes de promotion de la dualité linguistique pour tenir compte de la dualité linguistique lors de l'élaboration des politiques et des programmes et pour donner de la visibilité à la dualité linguistique partout au pays.
- Renforcer les programmes de promotion de l'histoire canadienne.
- Assurer le **financement adéquat des programmes** visant la dualité linguistique, la promotion de la langue française et la disponibilité des services en français partout en Ontario.
- Continuer à favoriser le bilinguisme et à prendre diverses mesures incitatives pour récompenser tant l'acquisition que la pratique des deux langues officielles dans la fonction publique et dans les services publics.
- Inclure, dans les responsabilités des **ambassades du Canada et des agents d'immigration** à l'étranger, la nécessité de promouvoir le bilinguisme comme valeur fondamentale du Canada.
- Resserrer l'**application des lois et du règlement** pour obliger les intervenants, tels que les centres de services gouvernementaux, à observer les dispositions de la *Loi sur les langues officielles*.
- Allouer du financement pour donner aux Canadiens de diverses origines davantage d'occasions d'apprendre la langue seconde.

À l'échelle des communautés

- Les organisations communautaires et les organisations gouvernementales peuvent faire plus pour développer, à l'égard de la dualité linguistique, l'**engagement communautaire et le leadership** au sein des communautés ethnoculturelles à l'égard de la dualité linguistique. Elles permettraient ainsi aux Canadiens déjà installés de donner leur pleine mesure dans l'édification d'une société bilingue et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

- Il est nécessaire que les communautés ethnoculturelles s'engagent à répondre aux besoins des populations qu'elles desservent et à défendre leurs intérêts. Elles ont aussi l'obligation de s'organiser, d'une part, pour conseiller ou orienter l'action gouvernementale et, d'autre part, pour jouer efficacement leur rôle de **partenaire du gouvernement** dans la réalisation des programmes visant la dualité linguistique.
- Les communautés ethnoculturelles doivent **renforcer leurs compétences institutionnelles** et s'organiser pour devenir une force de sensibilisation et de proposition, un partenaire crédible dans la mise en œuvre de programmes de formation linguistique et d'intégration économique et sociale de leurs membres.
- Les participants estiment que les organisations communautaires sont plus proches des citoyens et peuvent plus efficacement rejoindre ces derniers pour la prestation de certaines composantes de programmes gouvernementaux. Plusieurs personnes vivent isolées, surtout les femmes; il faut donc trouver une façon de les sortir de leur isolement pour leur fournir une formation linguistique. Ceci pourrait se faire notamment par l'**utilisation des écoles publiques** qui se trouvent dans les communautés.
- sélection et la mise en œuvre des approches adaptées pour faciliter l'apprentissage et cerner des raisons visant à convaincre les membres de certaines communautés à faire des efforts pour apprendre le français.
- Encourager le gouvernement à **surveiller les pratiques statistiques** afin de s'assurer que les francophones installés au pays sont inscrits dans la bonne catégorie.
- Surveiller l'offre des services gouvernementaux en français partout au Canada et encourager le gouvernement à promouvoir les **centres de services francophones**.
- Le Commissariat doit **renforcer son rôle d'éducation** et cibler les groupes, tels les jeunes et les nouveaux arrivants, susceptibles de faire avancer le bilinguisme au Canada à l'avenir. À cet égard, il faut **développer de nouvelles stratégies de collaboration avec les organismes communautaires** qui sont les plus proches de la population et qui peuvent rejoindre des groupes moins accessibles et disponibles comme les femmes.
- **Faire du marketing social** afin de promouvoir la beauté et la richesse que représente le fait de parler les deux langues et offrir à tous la possibilité de vivre dans la langue de son choix où que l'on soit au Canada. Par exemple, mettre en évidence des réussites, rendre publiques des histoires de réussite des communautés ethnoculturelles, associées à la dualité linguistique, comme le cas de M^{lle} Ortega.

À l'échelle du Commissariat

- **Renforcer son rôle de promotion de la dualité linguistique;** le problème n'est pas seulement une question d'apprentissage d'une langue, mais aussi de bonne connaissance d'une culture. Il faut, à ce chapitre, rendre la francophonie accessible et familière aux Canadiens, cela signifie notamment ne pas célébrer la francophonie seulement là où le français est fortement présent mais partout dans le pays.
- **Encourager le ministère de l'Éducation à adapter le programme et l'apprentissage des langues** à l'évolution de la société canadienne.
- **Encourager le gouvernement à développer des programmes ciblés** susceptibles de faciliter l'apprentissage d'une langue seconde au sein de communautés ethnoculturelles. Encourager la
- **Encourager l'utilisation des médias et des nouvelles technologies.** Il s'agit d'outils puissants et aussi d'une façon moins chère pour apprendre des langues et se familiariser avec différentes cultures.
- Les participants estiment que les nouvelles solutions méritent d'être articulées autour **de l'éducation, de l'information et de la sensibilisation de la population.** L'idée est de créer une culture d'apprentissage des langues officielles au sein des communautés, ce qui n'exclut pas les autres langues.

Partie 3 Analyse et évaluation des résultats du Forum

« J'AI TIRÉ PROFIT DE CHAQUE ASPECT DU FORUM... ILS ÉTAIENT COMPLÉMENTAIRES... »

« LES PRÉSENTATIONS ÉTAIENT EXCELLENTES ET LES DISCUSSIONS TRÈS JUDICIEUSES. »

PARTICIPANTS AU FORUM DE DISCUSSION, LE 26 OCTOBRE 2007.

Au terme des travaux du forum de discussion, un formulaire d'évaluation a été remis aux participants afin de connaître leur degré de satisfaction et d'obtenir leurs commentaires permettant au Commissariat d'améliorer les prochains forums qu'il se propose de tenir sur le même sujet. À l'analyse des 26 formulaires remplis, on constate que le forum a été un succès à divers égards.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Les participants ont indiqué que le forum de discussion avait atteint ses objectifs et comblé leurs attentes. Ils ont apprécié cet espace de discussion portant sur d'importantes questions qui se posent aujourd'hui au Canada. Ils qualifient de positive cette occasion qui leur a été offerte de se rencontrer et de partager leurs connaissances et expériences. Ils souhaitent que les résultats et suggestions de ce forum soient pris en considération par les autorités concernées. Cependant, plusieurs ont exprimé un certain scepticisme quant à l'utilisation qui sera faite des résultats.

MÉTHODES UTILISÉES

Dans l'ensemble, les méthodes utilisées pour atteindre les résultats escomptés ont été jugées très adéquates; les discussions se sont avérées efficaces et ont donné des résultats bien concrets.

« LES MÉTHODES UTILISÉES ÉTAIENT TRÈS EFFICACES. LA PARTICIPATION DE TOUS LES MEMBRES DU GROUPE A ILLUSTRÉ LA COMPLEXITÉ DES QUESTIONS À L'ÉTUDE. »

Les participants ont apprécié le questionnaire envoyé avant le forum et le document de réflexion qui leur a permis de mieux préparer leur contribution aux discussions. L'animation du forum et des ateliers ont été jugées excellentes.

Bien que jugées pertinentes, des questions plus pointues auraient permis d'approfondir les discussions en ateliers, selon des participants. Certains ont déploré que leur complexité, liée au temps imparti, n'ait pas permis d'aller plus loin dans les réflexions. Quelques participants ont accordé une cote moyenne à la variété et à l'efficacité des techniques utilisées.

« ON A BESOIN DE TECHNIQUES VARIÉES POUR STIMULER LA DISCUSSION ET DONNER À CHAQUE PERSONNE LE TEMPS DE PARTAGER SES IDÉES ».

« LES ANIMATEURS ONT EFFECTUÉ UN REMARQUABLE TRAVAIL EN ATELIER AFIN D'ÉVITER QUE LA DISCUSSION NE DÉVIE. »

Le nombre et le profil des participants ont été jugés appropriés. La répartition préalable en petits groupes de discussion a été appréciée. Certains ont cependant remis en question le fait de conserver la même composition des groupes pour les deux ateliers; tandis que d'autres ont jugé cette méthode plus efficace pour le travail en ateliers.

Plusieurs participants ont suggéré d'élargir les invitations à des représentants d'autres groupes ethnoculturels, des représentants de chambres de commerce, d'associations professionnelles et d'établissements d'enseignement confrontés aux défis de la dualité linguistique. Ils ont suggéré d'inviter aussi des observateurs des ministères de l'Immigration et des Affaires étrangères, des membres du système

judiciaire et de la police, en plus de faire un effort pour cibler des jeunes ou des individus pouvant témoigner de leur expérience de la dualité linguistique et de la diversité culturelle. Une remarque a été faite selon laquelle il y avait trop de représentants du gouvernement.

Tous les aspects du forum ont été qualifiés de profitables, notamment les discussions sur les changements en cours dans notre société. Le forum a fourni à plusieurs participants l'occasion de partager et d'enrichir leurs points de vue, et d'apprendre des expériences des autres. Plusieurs participants ont aussi souligné la pertinence et la qualité des présentations de la très honorable Adrienne Clarkson et de M. Fraser, et ont apprécié la participation de M^{lle} Ortega.

Aspects matériels et logistiques. L'analyse des formulaires d'évaluation montre un très haut niveau de satisfaction à l'égard des aspects matériels et logistiques du forum. Les aspects relatifs au déroulement des travaux, à la qualité des locaux et aux outils visuels ont reçu une cote d'appréciation élevée.

Quant aux améliorations à apporter aux prochains forums, plusieurs recommandations ont été faites :

- Allouer un temps limité pour chaque prise de parole afin d'encourager les participants à être concrets et concis dans leurs interventions.
- Modifier les regroupements lors du deuxième atelier, notamment pour donner l'occasion aux participants d'échanger avec un plus grand nombre de personnes. Cependant, selon d'autres participants, ceci pourrait affecter la dynamique de groupe.
- Préciser les questions pour éviter les répétitions dans les discussions en atelier.
- Élargir les invitations à d'autres intervenants du gouvernement, du secteur privé et de la société, en particulier les communautés ethnoculturelles.

AUTRES COMMENTAIRES

Merci pour l'occasion de participer. Bon travail!

Ces discussions sont très importantes et elles nous permettent de tisser des liens.

L'apport du commissaire et de son personnel a été précieux. Le personnel avait une attitude prévenante.

Pour avoir plus de participation des communautés, tenir l'activité pendant un week-end.

Cette discussion aurait requis plus de temps et de profondeur.

J'ai espoir que le gouvernement du Canada et, plus tard, des sociétés privées adopteront la dualité linguistique et encourageront les Canadiens de tous âges à adopter le bilinguisme.

Conclusion

Le Forum de discussion sur les perceptions des Canadiens de diverses origines envers la dualité linguistique a permis au Commissariat de rassembler des renseignements sur les préoccupations des communautés ethnoculturelles établies en Ontario ainsi que sur les défis et les enjeux dont elles doivent s'occuper.

La pertinence des présentations faites à l'ouverture des travaux a donné le ton à la qualité des débats qui se sont déroulés durant toute la journée. Les invités ont fait preuve d'une grande générosité et d'ouverture pour partager en toute franchise l'information qu'ils détenaient.

Les plénières ont été l'occasion pour les participants de rapporter leurs discussions de l'avant-midi, axées sur **le recensement des valeurs et des défis** de la société canadienne d'aujourd'hui. L'atelier tenu dans l'après-midi a été l'occasion de débattre des **enjeux soulevés au quotidien par la dualité linguistique**. Au terme de ces deux ateliers, les participants ont défini un ensemble de mécanismes et recommandé des mesures de redressement et de promotion de la dualité linguistique. Formulées à l'intention de gouvernement, à leurs propres communautés et organisations, de même qu'au Commissariat, leurs recommandations visaient à améliorer l'interaction de la diversité culturelle et de la dualité linguistique.

Les participants à ce forum se sont révélés des interlocuteurs engagés, invités en raison de leur participation dans les communautés ethnoculturelles. Ils ont su, à partir de leurs expériences personnelles et de la pertinence de leurs expériences professionnelles apporter au Commissariat un **ensemble de renseignements utiles à l'élaboration d'une stratégie** en matière de dualité linguistique et de diversité culturelle afin d'orienter les moyens d'action du gouvernement dans ce domaine. Le Commissariat fera état des travaux du forum dans son prochain rapport annuel 2007-2008.

Le Commissariat entend **poursuivre sa réflexion** sur cet important sujet national et mener l'an prochain une consultation similaire dans une autre ville multiethnique du Canada.

Annexe 1 Programme du forum de discussion

Heure	Activité	Détails
8 h	Inscription et petit déjeuner	Lieu : Salle High Park
8 h 30	Mot de bienvenue et tour de table	Animatrice : Dominique Dennerly
9 h	Allocution d'ouverture de la très honorable Adrienne Clarkson	La co-présidente de l'Institut pour la citoyenneté canadienne et ancienne gouverneure générale du Canada présentera sa vision de la diversité culturelle et de la dualité linguistique au Canada. Son allocution sera suivie d'une période de questions.
10 h	Pause-santé	
10 h 15	Mise en contexte	Survol historique de la dualité linguistique et de la diversité culturelle dans le contexte canadien. (Graham Fraser, commissaire aux langues officielles) Présentation des résultats obtenus à l'aide du questionnaire préparatoire au forum et introduction aux thèmes de discussion. (Catherine Scott, directrice générale par intérim des Politiques et des Communications) Période de questions. (Dominique Dennerly)
11 h	Atelier 1 La dualité linguistique, la diversité culturelle et l'identité canadienne en évolution	Les participants formeront quatre groupes pour discuter de leurs perceptions des valeurs fondamentales de l'identité canadienne et de la dualité linguistique.
12 h	Déjeuner	
13 h	Rapport en plénière sur les discussions du premier atelier	Chaque groupe présentera ses principales conclusions de l'atelier du matin. (Salle High Park)
13 h 30	Perceptions de la jeunesse de la dualité linguistique et de la diversité culturelle	Présentation de Lorena Ortega, finaliste du concours de rédaction <i>Le Français pour l'avenir</i> .
13 h 45	Atelier 2 L'interaction quotidienne de la dualité linguistique et de la diversité culturelle : Quels sont les enjeux et que devons-nous faire?	Les participants reformeront les groupes et discuteront de leur expérience et des pistes d'action pour l'avenir.
15 h	Pause-santé	
15 h 30	Rapport en plénière sur les discussions du deuxième atelier	Chaque groupe présentera ses principales conclusions de l'atelier de l'après-midi. (Salle High Park)
16 h	Prochaines étapes	Présentation des prochaines étapes. (Catherine Scott, directrice générale par intérim des Politiques et des Communications) Période de questions. (Dominique Dennerly)
16 h 15	Mot de la fin	Graham Fraser, commissaire aux langues officielles
16 h 30	Fin du forum	

Annexe 2 Liste des participants et des groupes de travail

TYPE D'ORGANISATION	GRUPE 1 SALLE SUMMERHILL	GRUPE 2 SALLE ROSEDALE	GRUPE 3 SALLE HIGH PARK A	GRUPE 4 SALLE HIGH PARK B
PRÉSIDENT (COMMISSARIAT)	Renald Dussault Commissaire adjoint, Direction générale de l'assurance de la conformité	Catherine Scott Directrice générale par intérim, Direction générale des Politiques et des Communications	Pascal Arseneau Représentant du commissaire, région de l'Ontario	Dominique Dennery Consultante
SECRÉTAIRE (COMMISSARIAT)	Sarah Boily Chef d'équipe, Analyse des politiques	Mike McGuire Analyste des politiques	Marie-Louise Perron Chef de cabinet	Karsten Kaemling Agent de liaison
ORGANISATIONS ETHNOCULTURELLES	Anna Chiappa Conseil ethnoculturel du Canada	Noor Alaboosi Fédération canado-Arabe	Marcaria Romero Congrès hispano canadien	Victor Wong Conseil national des Canadiens Chinois
CONSEILS MULTICULTURELS			Susan Toth Halton Multicultural Council	Zenaida Odense Association multiculturelle et folklorique de Sudbury
ORGANISATIONS POUR LES SERVICES D'ÉTABLISSEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS	Reza Shahbazi Alliance canadienne de l'établissement des immigrants	Morteza Jafarpour Organisme pour les Services d'Intégration et d'Adaptation de Hamilton	Maryse Birmingham Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa	Uzma Shakir South Asian Legal Clinic of Ontario
MÉDIAS	Madeline Ziniak Canadian Ethnic Media Association			Nalini Stewart OMNI TV
AUTRES	Curtis Barlow Institut pour la citoyenneté canadienne	Vincent Conville La fondation trillium de l'Ontario	D' Oluremi Ogundimu Association multiculturelle de Sudbury	Saloni Negi Conseil national des minorités visibles de la fonction publique fédérale
	Art Hagopian Fondation canadienne pour le dialogue des cultures	Ellen Cole Miles Nadal Jewish Community Centre	Michelle Sokovnin Canadian Parents for French	

Liste des participants et des groupes de travail (suite)

TYPE D'ORGANISATION	GRUPE 1 SALLE SUMMERHILL	GRUPE 2 SALLE ROSEDALE	GRUPE 3 SALLE HIGH PARK A	GRUPE 4 SALLE HIGH PARK B
CHERCHEURS	Monica Heller Centre de recherche en éducation franco-ontarienne de l'Université de Toronto			Callie Mady Ontario Institute for Studies in Education
REPRÉSENTANTS FRANCOPHONES	Maxim Jean-Louis Contact Nord	Léonie Tchatat La Passerelle	Jacqueline Jean-Baptiste Collège français	Séverin Ndéma-Moussa Union provinciale des minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario
		Mohammed Brihmi EMB Consulting	St-Phare Désir Réseau de l'Est, réseau pour l'établissement des nouveaux immigrants en Ontario	
OBSERVATEURS	Kelli Phythian Gouvernement de l'Ontario, Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration Hélène Cormier Patrimoine canadien Joanna Campion Le français pour l'avenir	Suzanne Skinner Gouvernement de l'Ontario, Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration Louise Sauvé-Dubois Patrimoine canadien Betty Gormeley Canadian Parents for French – Ontario Adrienne Clarkson	Jean Kunz Projet de recherche sur les politiques Mary Farrell Patrimoine canadien Ceta Ramkhalawansingh City of Toronto, City Manager's Office Anne Kothawala Le français pour l'avenir	Hubert Lussier Patrimoine canadien Darlyn Mentor Gouvernement du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada André Fournier Bureau du Québec à Toronto Lorena Ortega Étudiante

Annexe 3 Notes d'allocution de la très honorable Adrienne Clarkson

C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté l'invitation à me joindre à vous ce matin, dans le cadre du présent forum de discussion. Le thème que vous avez choisi m'intéresse au plus haut point. Il se situe au cœur de la vie canadienne. La dualité linguistique et la réalité de la diversité canadienne sont deux éléments que je trouve stimulants non seulement au plan intellectuel, mais aussi parce qu'ils sont essentiels à la façon dont nous nous définissons comme Canadiennes et Canadiens.

Le Canada a une histoire unique. Comme l'a toujours fait valoir John Ralston Saul, ce n'est pas un nouveau pays. Le Canada est vieux de plusieurs siècles et ses institutions prennent racine dans des pays encore plus vieux tels que la Grande-Bretagne. Notre *Charte des droits et libertés* découle directement de la Grande Charte du XIII^e siècle. Nous formons une démocratie parlementaire. Nous jouissons de la liberté d'expression. Nous appliquons à la fois le droit commun et le droit civil, grâce aux deux nations fondatrices de notre pays. C'est pourquoi il est toujours intéressant de réfléchir à qui nous sommes et à ce que nous deviendrons.

Je dois déclarer d'entrée de jeu que je suis arrivée dans ce pays en tant que réfugiée. J'aime évoquer ma propre histoire dans ce genre de réunions parce que ma famille est entrée au Canada à une époque où les Orientaux n'y immigraient pas. En fait, on nous dissuadait activement de le faire.

Nous sommes arrivés au Canada en 1942. Ceux d'entre vous qui connaissent leur histoire du Canada se rappelleront qu'en 1940, notre pays refusait d'accueillir les Juifs qui tentaient désespérément de quitter l'Europe. Le Canada a admis 4 000 Juifs. À la même époque, les États-Unis ont ouvert leurs frontières à 240 000 d'entre eux; le Mexique et la Colombie en ont accueilli 40 000; l'Argentine et le Brésil, 40 000; la Grande-Bretagne, 85 000. Et le Canada, ce « petit » pays blanc et tranquille, a autorisé l'entrée de seulement 4 000 Juifs. Pourquoi? Tout simplement en raison d'attitudes fondamentales qui allaient de soi. Les gens ne les remettaient pas en question.

C'est dans ce genre de société que notre petite famille, avec ses quatre valises, une pour chaque membre, s'est présentée comme réfugiée en 1942 après la chute de Hong Kong. Nous sommes arrivés sur un bateau de la Croix-Rouge, dans le cadre d'un échange de civils réalisé par cet organisme humanitaire. La traversée de Hong Kong à New York a pris deux mois parce qu'il a fallu s'arrêter à divers endroits tels que le Mozambique, Rio de Janeiro, etc., pour cueillir d'autres personnes qui étaient déplacées ailleurs. C'est la véritable histoire d'une nef de fous. Mais nous sommes arrivés à Ottawa sans papiers... sans rien. On nous a simplement placés dans la communauté. J'y repense souvent quand je visite des organismes communautaires dont la raison d'être est d'accueillir non seulement des réfugiés, mais aussi des immigrants en général. J'estime très important de raconter mon histoire parce qu'elle témoigne également de l'évolution de ce pays.

À cinq ans, je devais commencer la maternelle. Puisque mes parents étaient originaires de Hong Kong, ils n'avaient pas à faire face à la barrière linguistique que représente le fait de ne pas parler anglais. Ils parlaient extrêmement bien l'anglais. Mon père avait vu le jour en Australie en tant que Chinois d'outre-mer, et la famille de ma mère faisait partie d'une énorme diaspora chinoise. J'ai des parents, des parents éloignés dans des lieux comme le Pérou, l'Indonésie et le Guyana parce que c'est là que se sont retrouvés mes trisaïeux en tant que coolies. Par la suite, ils ont fait leur chemin et ont fini par posséder des entreprises dans ces pays. Ils se sont également installés dans les Caraïbes. Vous y verrez des Chinois s'il vous arrive d'entrer dans un de ces restaurants chinois isolés.

Nous sommes donc venus au Canada, où nous avions au moins l'avantage de parler anglais. Nous venions d'un endroit représenté par un petit point rose sur la carte, ce qui signifiait que nous faisons partie de l'Empire britannique, et nous avons posé le pied sur un grand point rose, à savoir le Canada. Au moment d'évoquer cela, je me rappelle nettement à quel point cet endroit était britannique lorsque nous sommes arrivés. Et pourtant, s'il se trouvait un lieu qui n'avait rien de britannique, c'était bien l'endroit où nous vivions, à savoir la basse ville d'Ottawa, qui était

francophone. C'est là que d'autres familles nous ont accueillis sur le plan social et individuel. Ces gens, les Marcotte, les Rivière, étaient des familles de langue française. Elles ont beaucoup aidé ma mère. Nous ne parlions que l'anglais, et elles s'exprimaient en français et en anglais. C'était le pont qu'il nous fallait.

Mon père a trouvé un petit boulot au ministère fédéral du Commerce, un domaine qu'il connaissait bien pour avoir travaillé à Hong Kong au service de la Commission commerciale canadienne. Il souhaitait trouver du travail si possible. Il connaissait quelques personnes et a fini par obtenir un emploi au ministère responsable des huiles et des matières grasses. (Pour tout dire, le jour où je suis devenue gouverneure générale, mon père m'a dit : « Tu sais, tout cela découle des huiles et matières grasses. » Mon père était par-dessus tout un homme extrêmement drôle.)

Lorsqu'il a commencé son travail, il a jeté un œil autour de lui et s'est rendu compte que presque tous les gens à son niveau, les commis, étaient francophones... et bilingues. Ils parlaient français entre eux et lui adressaient la parole en anglais, mais il a retenu qu'ils travaillaient pour le gouvernement et étaient bilingues.

Comme nous étions pratiquement voisins de l'Institut Jeanne d'Arc, mon père m'a demandé : « Voudrais-tu apprendre le français? » Rien ne me semblait plus exaltant parce que je me rappelais nos amies, Aline et Tina, qui parlaient français chez nous lorsqu'elles enseignaient la cuisine à ma mère, un art qu'elle ignorait en arrivant au Canada parce qu'elle avait toujours eu des domestiques. Elle ne savait absolument pas se servir d'une poêle à frire, d'une cuisinière à gaz et autres choses du genre. Elle ne savait pas vraiment comment faire des emplettes dans les grands magasins, de sorte qu'elle y allait en compagnie d'amies du voisinage. Nous avons donc pu jouir du doux plaisir d'avoir des amies prêtes à nous donner un coup de main.

Mon père me disait : « Tu devrais apprendre le français, nous devrions tous apprendre le français. » Toutefois, lui-même et ma mère n'en avaient pas le temps. Ils travaillaient et étaient fort occupés, de sorte que je fus la seule à me lancer dans cet apprentissage. Je suis donc allée à l'Institut Jeanne d'Arc. Je ne me souviens pas exactement de ce qui s'est passé. Je me rappelle seulement à quoi ressemblait la religieuse avec sa vaste guimpe sombre et le crucifix sur le mur...

Plus tard, alors que nous revenions à pied à la maison en empruntant la rue Sussex — qui n'était pas une si grande avenue à l'époque — mes parents m'ont dit : « Ça ne marchera pas. Tu ne pourras aller à cette école. » J'étais très bouleversée parce que j'avais déjà une opinion bien arrêtée, même à l'âge de cinq ans, et j'ai demandé : « Mais pourquoi? » « Parce que nous ne sommes pas catholiques », ont-ils répondu. Évidemment, à cette époque, si vous vouliez recevoir une éducation intégrale en français, ce que mes parents souhaitaient pour moi, il fallait être catholique, ce qui n'était pas mon cas. Nous n'étions pas catholiques... et ça finissait là.

Une fois de retour à la maison — et après que j'aie fait, semble-t-il une grosse crise et que je me sois mise à pleurer — nous nous sommes assis, et papa m'a dit : « Ne t'en fais pas. S'ils ne te laissent pas apprendre le français ici, dans ce pays, tu iras à Paris pour l'étudier, puis tu reviendras et tu le parleras. » En fait, c'est ainsi que les choses se sont déroulées, mais ce n'est pas nécessairement ce qui aurait pu arriver. Quand j'avais 19 ou 20 ans, j'aurais pu apprendre le français en allant au Québec, mais les graines d'un rêve avaient été semées, et je suis très heureuse qu'elles aient germé.

Je suis allée en France après avoir obtenu mon diplôme universitaire parce que ça me semblait très intéressant de me rendre au cœur de la civilisation française. Pour tout dire, après avoir vécu dans une ancienne colonie britannique, le fait de me retrouver au centre de la francité se révélait très, très utile. J'y ai immédiatement appris les différences de mentalités. Ma première leçon à ce propos est survenue lors de mon premier cours à la Sorbonne.

J'ai suivi un cours de trois ans, qui m'a donné un diplôme d'enseignement du français de l'École Supérieure de Préparation et de Perfectionnement des Professeurs de Français à l'Étranger. Tous les étudiants provenaient de pays qui étaient représentés par de « petits points verts ». Tous, sauf moi. J'étais mi-rose en raison du Canada et mi-verte en raison du Québec. Je fus acceptée parce que le Québec faisait partie de ce qui constituait la francophonie avant même l'utilisation de ce mot. Je me suis inscrite au programme en trichant quelque peu, en multipliant les sourires et en étant capable de lire et d'écrire le français.

Le premier jour, le professeur nous a dit : « Vous êtes ici au centre du monde. Vous êtes ici au cœur de la civilisation occidentale. La France est l'héritière naturelle de la Grèce et de Rome, et elle est le flambeau de l'Ouest que vous rapporterez tous avec vous dans vos petits pays tels le Canada, le Vietnam, le Cambodge ou Madagascar. Vous avez l'occasion, Malgaches de Madagascar, de transporter le flambeau jusque chez vous. » Nos flambeaux furent donc allumés, et nous étions censés repartir et illuminer le monde. Bien entendu, nos diplômés indiquaient que nous pouvions enseigner le français dans des pays étrangers, mais que nous ne pourrions en aucun cas enseigner le français en France. Ce n'était pas marqué en toutes lettres, mais nous savions que cela était implicite.

Cette expérience m'a rapidement instruite d'une approche ou d'une attitude différente envers une langue, et cela m'a toujours aidée. Ainsi, ai-je récemment traduit en collaboration avec John van Burek une pièce de Molière qui est présentement à l'affiche. Il s'agit de la pièce *Le malade imaginaire*, titre que nous avons rendu en anglais par *Dying to Be Sick*. J'ai vécu des moments magiques qui m'ont rappelé de lointains souvenirs sur l'apprentissage de la langue et la compréhension, disons, de la célérité du français lorsqu'il est utilisé par un génie comme Molière. Comme vous le savez tous, le français compte de 30 à 40 p. 100 moins de vocabulaire que l'anglais. C'est ce qui explique cette rapidité d'expression, et le seul fait de vivre à nouveau cette expérience était fantastique.

Parlant de dualité linguistique, je suis très heureuse que cette pièce soit présentée en anglais à Toronto, pour que les gens se fassent une idée de ce à quoi du Molière ressemble en anglais, sans avoir le sentiment que la pièce a été anglicisée. Pour tout dire, l'ambassadeur de France nous a fait le plus beau des compliments en affirmant que la pièce, lorsqu'il y a assisté, lui donnait l'impression que Molière l'avait écrite en anglais. Cela montre comment les langues peuvent fonctionner ensemble. C'est l'objectif vers lequel j'aimerais que nous tendions dans notre quotidien, en tant que Canadiens. Les gens ne devraient pas insister sur la traduction mot à mot des choses ou rechercher une équivalence mathématique de la langue. Notre pays peut se révéler un chef de file pour ce qui est de connaître et de comprendre à fond ce que la langue représente pour les gens.

Très rapidement après mon retour, j'ai constaté qu'au Canada comme en France, la langue française ne représente pas la même chose pour les francophones que la langue anglaise pour les anglophones. Le français est une expression de la culture et de l'âme. Il favorise une compréhension intellectuelle des choses. Ce n'est pas seulement une façon de communiquer qui nous permet d'acheter des denrées ou un billet. D'après moi, les gens qui sont réellement francophones croient, au fond d'eux-mêmes, que la langue française est leur héritage commun, qu'il exprime totalement leur âme. J'ai toujours cru qu'il nous fallait chercher à comprendre ce sentiment patrimonial dans notre gestion de la dualité linguistique et dans nos relations interprovinciales.

Je crois fermement que notre dualité est un legs que nous pourrions convertir en quelque chose de très particulier. Nous pourrions voir la situation non pas comme un enjeu lié au droit de s'exprimer dans une langue, ou de parler correctement une langue en termes grammaticaux, mais comme une manière de laisser cette âme ou cet esprit particulier de la langue nous habiter.

À l'heure actuelle, je suis fondamentalement une anglophone, et l'anglais est vraiment ma langue maternelle puisque je suis arrivée au Canada à l'âge de deux ans et demi connaissant très peu le chinois. Mes parents ont pris cette décision, qui était relativement difficile, et que je comprends mieux avec le recul. Ce choix n'a pas été difficile pour mon père, étant donné qu'il ne parlait pas beaucoup le chinois avant de visiter la Chine pour la première fois en 1926, alors qu'il était âgé de 19 ans. Par contre, il l'a été pour ma mère, dont le chinois était la langue maternelle. Elle avait aimé apprendre les classiques chinois à l'école, et c'était là une chose que nous ne partagerions jamais.

Mes parents ont pris la difficile décision de faire de l'anglais la langue qui serait parlée dans leur nouveau domicile canadien, et qu'on la parlerait bien. En dépit de ce que vous lisez sur la question, je crois que bon nombre d'autres immigrants ont également pris une décision du genre, particulièrement les immigrants que nous avons connus et côtoyés, les immigrants venus après la guerre. (Je ne connaissais aucun immigrant quand j'avais cinq, six, sept et huit ans. Je n'en ai pas rencontré beaucoup avant que des personnes déplacées commencent à arriver au Canada en 1946 ou en 1947.)

Dans notre cas, l'anglais était notre véhicule, notre façon de nous intégrer dans le courant dominant de la vie canadienne, et mes parents étaient très, très déterminés à ce que leurs enfants s'expriment dans un anglais parfait. Ils étaient extrêmement accueillants envers tous nos amis. Ils se montraient très curieux à leur sujet et appréciaient leur présence. Toutefois, ils critiquaient la diction et le langage des amis que j'invitais à la maison et qui n'étaient pas des Canadiens de souche, qui ne parlaient pas bien l'anglais. Ils faisaient des remarques à cet égard pendant le souper. Mon père disait par exemple : « Beverley ne prononce pas ses " g ". » ou « As-tu remarqué la façon dont elle a prononcé cette phrase? Ça n'avait pas de sens. »

Plus tard, alors que je faisais carrière à la télévision, les gens me demandaient si j'avais suivi des cours d'élocution. Non, jamais. Je n'ai suivi aucun cours d'art dramatique, ni aucune autre chose du genre, mais mon père faisait en sorte que mon frère et moi prononcions tout correctement, et il nous faisait recommencer tant que ce n'était pas correct. C'est pourquoi nous parlons tous les deux très bien l'anglais. J'ai toujours été très consciente du fait que la langue est une chose que l'on *parle*. J'évoque également la volonté des immigrants, personnifiés par mes parents, de s'assurer que leurs enfants pourront accéder à tout ce que leur nouveau pays a à offrir s'ils assument son identité. Et je suis d'avis qu'ils n'étaient pas les seuls à faire ce genre de choix.

Vers l'époque où j'ai commencé mes études secondaires, mon père m'a dit : « Si tu fais un petit effort supplémentaire, tes résultats s'en trouveront améliorés parce que tu sais très bien que tu apprends quelque chose de nouveau et que tu souhaites réussir. Rien ne nous est offert sur un plateau d'argent. Rien ne doit être tenu pour acquis. »

Je repense souvent à cela lorsque je rencontre des néo-Canadiens ou des immigrants admis. Je ressens chez eux la même attitude, bien qu'ils puissent l'exprimer de manière différente. Ils diront par exemple : « Je veux que Billy aille à Harvard. » Cela peut sembler une déclaration vague sans beaucoup de sens ou de liens avec l'éducation, mais je comprends ce qu'ils veulent dire. Ils souhaitent que leurs enfants se rendent le plus loin possible dans la vie. Qu'il n'y ait pas de restrictions. D'une certaine manière, je crois que notre dualité linguistique a quelque chose à voir avec ce type d'attitude.

En qualité de gouverneure générale, j'ai visité des écoles d'immersion française dans tout le pays. Lorsque je regardais dans le gymnase les classes allant de la maternelle à la sixième année, je ne savais pas dans quel pays je me trouvais en raison des diverses origines des enfants. Je me disais : « C'est fantastique! » Tous ici vont parler le français et l'anglais. Il faudra encore un certain temps avant que nous, Canadiennes et Canadiens, absorbions totalement ces deux langues, et il se trouvera toujours seulement un petit pourcentage de gens qui seront totalement à l'aise dans les deux langues. Toutefois, lorsque 30 ou 35 p. 100 des Canadiens comprendront tout à fait ce que sont réellement le français et l'anglais, le reste suivra. Le bilinguisme est comme la levure : il fera progressivement lever la société canadienne. C'est là que le bilinguisme, je l'espère, nous mènera.

Je ne m'inquiète jamais de savoir si nous faisons une erreur en promouvant le français comme langue seconde, même si certaines personnes voulaient vraiment voir leurs enfants apprendre l'ourdou, l'italien ou le portugais. Certains d'entre vous se rappelleront qu'il y a eu, à une certaine période, un mouvement à Toronto pour que les langues ancestrales soient enseignées à l'école. Même si je n'étais qu'une observatrice et qu'on ne m'a pas demandé mon avis, je n'étais pas d'accord avec l'enseignement des langues ancestrales à l'école à moins que le français et l'anglais n'y soient des matières obligatoires. J'estime que le français et l'anglais, dans notre pays, sont nos langues de base.

Le français et l'anglais sont des caractéristiques clés de notre histoire et, comme je l'ai toujours dit aux néo-Canadiens assermentés lors des cérémonies de remise des certificats de citoyenneté, la citoyenneté n'est pas un buffet. Vous ne pouvez choisir l'ananas, le poulet à la crème et la dinde tout en laissant de côté les légumes. Avec la citoyenneté, vous prenez tout. La construction de notre pays s'est faite grâce à une forte dose de réflexion. Cette réflexion était plus riche que dans de nombreux pays parce que, Dieu merci, nous n'avons pas eu à passer par une révolution ou une guerre pour y parvenir. Nous avons pratiquement mené cette réflexion comme un exercice intellectuel, en procédant systématiquement, étape par étape et morceau par morceau. Cette réflexion a évolué pour faire passer le Canada de pays plutôt raciste, dans les années 1940, au type de nation qu'il est devenu dans les années 1970. Nous avons rapidement appris à accepter les gens des autres pays. Nous avons

pratiquement tenu pour acquis l'énorme bond réalisé en l'espace d'une génération et demie. Si vous jetez un œil sur la situation de nombreux autres pays dans le monde, vous vous rendrez compte qu'ils n'évoluent pas aussi rapidement que nous, et aujourd'hui, ils ne savent pas trop que faire pour régler les choses.

Les néo-Canadiens doivent eux-mêmes se rendre compte que leur citoyenneté, une fois obtenue, signifie qu'ils ont été adoptés dans un pays. Ils deviennent membres d'une famille, et cette famille vit une histoire commune, qui comprend la tante Agnès, cette vieille folle dans le grenier, et toutes ces autres choses que nous avons faites et dont nous avons honte. Nous, néo-Canadiens et Canadiens établis, sommes par conséquent tout aussi responsables des violences commises envers les enfants autochtones des pensionnats, de la déportation des Nippo-Canadiens et de la confiscation de leurs biens durant la Deuxième Guerre mondiale ainsi que d'autres situations déplorables.

Vous ne pouvez dire : « Tout cela s'est produit avant mon arrivée. Par conséquent, je ne suis pas vraiment responsable. » Ce que vous pouvez dire est : « Ça s'est produit avant que je n'arrive, et j'aimerais en savoir davantage. Je voudrais offrir mon aide. Je veux voir comment nous pouvons résoudre ces situations. » C'est très, très important que nous adoptions tous cette approche.

Je souhaite que, par le biais de notre dualité linguistique, nous nous donnions nous-mêmes un type d'identité bilingue qui constitue une fenêtre ouverte sur le monde. L'apprentissage du français nous transporte dans une réalité nouvelle et différente. Je pense que bon nombre de nouveaux citoyens voient les choses sous cet angle. Ils estiment également que l'apprentissage des langues est une très bonne chose, ce que les statistiques confirment. Ils savent sans aucun doute que la connaissance d'autres langues leur donne un meilleur accès au monde. Nos statistiques nous disent que quelque 60 p. 100 des enfants qui progressent dans le système scolaire suivent des cours de langue tierce lorsqu'ils arrivent à la 10^e année. En d'autres mots, la langue irrigue leur esprit. Puisque toutes les langues servent à communiquer, c'est une bonne chose que des jeunes se mettent à l'apprentissage de l'allemand, du chinois ou de l'espagnol en 10^e année. Je trouve fascinante l'idée d'utiliser le bilinguisme du Canada comme approche modulaire pour devenir trilingue ou multilingue.

Je pense à tout cela lorsque je vois ma petite-fille de cinq ans qui vient d'entreprendre la maternelle dans une classe d'immersion française à l'école publique Jackman. Ses grands-parents-poules et ses parents sont toujours en train de papillonner autour d'elle en lui disant « bonjour » et en lui demandant « How are things going? ». Bien entendu, elle ne comprend rien à toutes ces histoires parce que, dans la classe d'immersion, elle apprend le français comme si c'était une langue maternelle. Elle ne fait même pas le rapport. Elle ne traduit pas. Les gens qui tentent d'apprendre une langue tard dans leur vie doivent traduire les mots. Son cerveau réalise sans arrêt de merveilleux sauts électriques, et c'est fascinant de voir ce processus en action.

J'estime très important pour nous, en tant que pays, de chérir notre façon de vivre nos vies, et je situe notre utilisation du français et de l'anglais, à un échelon élevé parmi les bienfaits dont nous jouissons. C'est accessible à tous les Canadiens et, bien entendu, je souhaiterais que les néo-Canadiens puissent en profiter sans aucune restriction. Je crois que nous devons rendre notre pays aussi accueillant pour tous qu'il l'est pour les gens réunis ici. Nous devons également procéder ainsi pour les néo-Canadiens. Notre Institut pour la citoyenneté canadienne m'a incitée à réfléchir à ce que cela représente en termes pratiques.

Les gens font beaucoup état des valeurs canadiennes. Vous êtes sans aucun doute au courant du débat qui a présentement cours au Québec avec la Commission Bouchard-Taylor. Les gens posent des questions pour en savoir davantage ou se demandent si les choses sont allées trop loin. On discute des femmes voilées, des gens portant sur eux un kirpan, etc. En observant ces débats, je me suis fait la réflexion suivante : la plupart des valeurs canadiennes ne s'expriment normalement pas en termes de structures bureaucratiques et autres. Bien entendu, nous souhaitons que tous souscrivent aux valeurs dont j'ai parlé précédemment, comme le fait de compter sur une démocratie parlementaire, sur la liberté d'expression et sur l'égalité. C'est ce que nous souhaitons pour tous. Mais hormis cela, il n'y a pas beaucoup de choses cruciales, pour nous en tant que Canadiens. On en recense quand même quelques-unes.

L'une des plus importantes est notre bilinguisme, parce qu'il fait de nous une nation différente. Le français et l'anglais n'ont pas été choisis par hasard; ils prennent racine dans la fondation même du pays, dans ce que j'appelle le marché original conclu en 1848, puis en 1867.

Dans ce marché original conclu en 1848, Louis-Hippolyte LaFontaine était, avec Robert Baldwin, le père du gouvernement responsable. Ils ont reçu l'appui du très avisé lord Elgin, qui était gouverneur général à l'époque. Ils ont défait la Clique du Château au Québec et le Pacte de famille au Canada, puis établi une démocratie dans un pays très pauvre. Ce pays ne comptait aucun riche. Ce n'est pas sur la richesse que fut fondé le pays. Dans une allocution prononcée devant ses électeurs de Terrebonne en 1849, Lafontaine a fait la merveilleuse promesse suivante : « Vous savez, la situation est très bonne en ce moment, mais elle sera encore meilleure à l'avenir parce que nous inviterons les nations du monde à prendre leur place dans notre pays, et ses habitants et leurs descendants seront nos semblables. Ils seront l'avenir. » Lafontaine, un gentilhomme du Québec, comprenait la situation et avait une vision. Il savait que nous serions une nation de nouveaux arrivants, et que le marché fondamental établi entre les francophones et les anglophones ferait partie intégrante de ce que nous deviendrions.

Sir Wilfrid Laurier s'est exprimé dans un même esprit en 1905 : « Nous accueillerons toutes les nations du monde. » L'Alberta et la Saskatchewan venaient alors de se joindre à la Confédération. Il a ajouté : « Nous aurons un pays dans lequel chacun d'entre nous se souviendra d'où il vient. Nous chérirons toujours nos origines, mais nous prendrons notre place dans le présent, et nos enfants prendront leur place dans l'avenir, et tous deviendront Canadiens. »

Ces hommes politiques clairvoyants ont préparé la voie et donné le ton. Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir eu la plupart du temps des leaders très intelligents dans notre pays. Mais ce n'est pas tout. Il ne s'agit pas uniquement de structures. Dans notre Institut, nous tentons de définir les choses qui, selon les gens, les aideront à devenir des Canadiens. Nous ne savons pas exactement de quoi il retourne, mais en nous assoyant ensemble, comme groupe de Canadiens ayant toujours vécu ici, nous pouvons réfléchir à ce qui fait que nous nous sentons dans un tel état de grâce. Par exemple, nous lisons des

livres canadiens et allons à des concerts. Il y a des orchestres dans tout le pays et des groupes musicaux de différents genres. Des pièces de théâtre canadiennes nous sont proposées, tout comme des films canadiens, des musées et des galeries d'art. Toutes ces caractéristiques nous aident à nous définir.

Je souhaite que les néo-Canadiens aient accès à ces caractéristiques. Ce sont les choses qui nous aident à comprendre qui nous sommes. L'une des principales activités de notre Institut est de concevoir des cérémonies de citoyenneté améliorées avec l'aide de comités de bénévoles. Parmi les projets, il y en a un qui consisterait à donner des coupons aux immigrants qui participent à de telles cérémonies. Ils recevraient des coupons ou des laissez-passer d'un an à diverses activités culturelles (un musée, un concert, une symphonie, etc.). La trousse comporterait également une brochure ou un livret illustré expliquant, par exemple, qu'ils peuvent assister à une symphonie habillés comme lorsqu'ils se rendent au travail. La brochure ou le livret indiquerait que, s'il s'agit d'une symphonie, ce type de concert comporte habituellement quatre ou cinq parties, et que les titres sont souvent en italien étant donné que c'est traditionnellement la langue de la musique.

J'ai toujours à l'esprit des gens de Somalie ou du Sri Lanka qui n'ont jamais eu l'occasion d'assister à un tel événement. Je souhaite apaiser leurs craintes. Je désire leur donner le sentiment qu'ils peuvent participer aux choses auxquelles nous avons consacré beaucoup d'énergie pour qu'elles fonctionnent bien dans notre pays... et nous avons effectivement travaillé très fort pour que tous nos événements culturels fonctionnent. Il importe d'établir la liaison avec le 1 p. 100 de la population qui arrive ici chaque année en tant que néo-Canadiens. Ça fait beaucoup de monde. Nous voulons nous assurer que, lorsque ces nouveaux citoyens se rendent dans un musée ou une galerie d'art, ils y trouvent une sorte de guide, soit une personne ou un document imprimé, pour leur indiquer qu'ils sont les bienvenus.

L'autre thème sur lequel j'entends travailler très fort est la nature, notre rapport avec la nature. J'estime ce thème important parce qu'il recoupe toutes nos dualités. Pour bon nombre d'entre nous, l'une de nos valeurs nationales les plus profondes est notre rapport avec le milieu sauvage du Canada et nos attentes de partage à cet égard, soit sous forme de chalet d'été, soit sous forme d'activités comme le canotage, le camping, etc.

Il est très important de développer ce sentiment d'appartenance parmi les néo-Canadiens, de sorte qu'ils aient eux aussi une impression de participation et qu'ils acquièrent le sentiment similaire que la nature leur appartient. À défaut de faire une telle promotion auprès d'eux, qui dans l'avenir sera membre d'un groupe intéressé par la conservation de la nature? Qui se joindra au groupe écologique Ducks Unlimited? Les gens doivent commencer à se soucier de la nature à un jeune âge. Qui achètera les kayaks, les canots, les bateaux à moteur, les cannes à pêche et tous les articles que nous utilisons en pleine nature? Nous devons y penser. Nous devons veiller à ce que nos parcs nationaux soient accueillants et utiles aux gens qui, en raison de leurs origines, ne savent pas du tout comment apprivoiser la nature sauvage du Canada.

Pour conclure, je dirai qu'en ce qui me concerne, la dualité linguistique est l'une des valeurs fondamentales qui nous confèrent un caractère particulier. Grâce à elle, nous disposons d'un paramètre additionnel dans nos rapports les uns avec les autres et avec le monde. Je suis certaine que vous vous rappelez cette vieille blague que nous racontions il y a 30 ans, à savoir qu'au moment de l'adoption du bilinguisme et du biculturalisme, un fermier de la Saskatchewan aurait dit : « Eh bien, je n'irai jamais jusque-là. La langue dans laquelle le Christ s'est exprimé dans la Bible me suffit amplement. »

Ce type de réaction est bel et bien chose du passé, et nous passons à une autre étape plus significative de ce que le bilinguisme représente pour nous. Nous acceptons maintenant le fait que nous sommes un pays culturellement diversifié sur le plan de l'ethnicité et des religions, et de façon générale, nous sommes tout à fait à l'aise avec cette réalité.

À mon avis, les remarques très négatives que nous entendons à notre époque sont l'expression d'une peur terrible de l'inconnu. Cette peur, qu'il ne faut jamais négliger, ne concerne pas les vrais problèmes. Prenons par exemple ce qui s'est passé à Hérouxville, cette petite ville qui a adopté un code de conduite pour les immigrants. Le contenu de ce code visait leurs propres cauchemars les plus affreux : aucune femme ne devrait être défigurée, ni ne devrait porter le voile, certains animaux ne devraient pas être abattus pour certains rites, etc. Cela équivaut à être effrayé par la noirceur en haut des escaliers ou du Bonhomme Sept Heures dans le sous-sol. Un peu de lumière peut chasser toute cette noirceur.

Comme Baldwin et Lafontaine, je crois que le Canada de demain sera meilleur « parce que nous inviterons les nations du monde à prendre leur place dans notre pays, et leurs habitants et leurs descendants seront nos semblables. Ils seront l'avenir. » Mon Canada est un pays qui accepte le changement et s'y ouvre tout en préservant son identité et ses valeurs fondamentales.

J'espère que ces quelques observations sauront stimuler la discussion. Je suis très heureuse d'avoir été invitée à prendre la parole aujourd'hui devant vous.